

plusieurs années auparavant, j'ai signalé à la Chambre que, de 1896 à 1911 et de 1911 à 1917, on a tenté d'acheter une propriété en face de l'édifice de la Cour suprême, à Ottawa. Nous avons versé plusieurs centaines de milliers de dollars en loyers chaque année à Ottawa, sans songer à appliquer le principe exposé ce soir par le ministre des Chemins de fer. Au cours des dernières années, nous avons loué des édifices pour y installer des bureaux de poste en plusieurs endroits, au lieu d'en construire, en Ontario et ailleurs, parce que nous n'osions pas entreprendre de tels travaux. Quand le ministre des Chemins de fer, de sa manière aisée, a traité ce sujet aussi légèrement qu'il le pouvait, il oubliait que nous avons refusé de suivre la doctrine qu'il prêchait. Aucun homme d'affaires n'emprunte un demi-million de dollars au lieu de payer un loyer, s'il a des frais obligatoires de 120 millions par année. S'il est dans cet état, il a recours à des arrangements temporaires, jusqu'à ce que sa situation s'améliore, car il sait qu'il peut faire des dépenses qui ne comporteront pas de sacrifice.

Est-il utile d'ériger un édifice public à Toronto, ou une ambassade à Washington? Vaut-il mieux construire des bureaux de poste au Canada ou une bâtisse de \$500,000 dans un pays étranger? S'il est préférable d'élever des édifices que d'en louer, nous n'en manquerions pas aujourd'hui. Je me rappelle ce qu'a dit un des députés de Toronto au sujet de l'entrepôt de douane de cet endroit. Je me rappelle qu'on a demandé en vain la construction de cet édifice durant la guerre. Nous payons, dans cette ville-ci, des loyers s'élevant à des centaines de mille de dollars au lieu de construire, simplement parce que nous ne pensons pas pouvoir le faire. Nous espérons contre tout espoir améliorer notre état financier de façon à pouvoir entreprendre de tels travaux. Dites aux électeurs du pays, aux contribuables, que nous ne pouvons construire de bureaux de poste où il en faut,—bien que nous en bâtissions un de \$150,000 à Regina,—que nous ne pouvons avoir les édifices nécessaires à l'administration publique; que nous ne pouvons relever le traitement des commis des postes ni des facteurs et demandez-leur ensuite s'ils croient qu'il est opportun de consacrer un demi-million à un édifice à Washington, au lieu d'en louer un, pendant quelque temps. Exposez l'affaire au peuple canadien, et vous verrez ce qu'il dira. L'expérience faite, nous constaterons que cette ambassade ne satisfait pas le peuple. Ce qu'il nous faut, ce sont des commissaires de commerce. Nous ne voulons pas des galons d'or, mais une balance du commerce en or. Nous voulons un accroisse-

[L'hon. M. Bennett.]

ment d'exportations et une diminution d'importations dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis. S'ils insistent pour que nous achetions leurs produits ouvrés, alors, qu'ils soient disposés à acheter plus de notre blé et de notre bétail qu'ils ne le font. Ils nous ont complètement fermé leurs marchés, et ils veulent que nous importions d'eux. Leur production en masse est préjudiciable à nos industries, et ce qu'il nous faut, c'est un commissaire du commerce pour nous représenter chez eux. Mais que faisons-nous? Nous nous proposons d'affecter un demi-million prélevé sur les contribuables à l'établissement d'une institution de ce genre. Il n'y a pas une grande accumulation de richesses au pays; nous ne possédons pas de grandes ressources où nous puissions puiser et nous avons une dette nationale plus écrasante que tous les pays plus anciens. Tout homme réfléchi qui analyse la situation le sait. Je ne suis pas opposé à ce que le Canada maintienne dignement son rang parmi les autres pays, mais permettez-moi de vous faire remarquer que la dignité ne se mesure jamais en dollars et en cents. Vous ne sauriez estimer la valeur latente d'un homme d'après son compte de banque. La valeur d'un citoyen ne s'est jamais mesurée ainsi. (*Exclamations.*) Vous ne pouvez pas non plus la mesurer d'après son arrogance et la manifestation de son ignorance. Ni l'un ni l'autre. L'importance du Canada aux yeux de l'étranger ne se mesurera pas au logement de nos représentants. Dans la lettre dont le premier ministre a donné lecture, M. Page dit que les Etats-Unis se montraient peu flatteurs pour l'Angleterre, en logeant leur ambassadeur comme ils le faisaient. Je dis à mon tour qu'il est peu flatteur pour le Canada que l'ambassadeur américain consente à occuper des bureaux dans l'immeuble en question, un étage ou une maison louée. Quand le Canada sera l'objet de la considération mentionnée par M. Page, alors nous serons mieux disposés à voter un crédit comme celui-ci.

Je me suis efforcé de répondre aux questions qu'on m'a posées. Ces réponses ne sont peut-être pas de votre goût, mais, du moins, satisfaisantes ou non, ce sont des réponses. Mais avant d'entreprendre une chose de cette importance, assurons-nous d'abord si nos moyens et nos ressources nous y autorisent. On a parlé du Mexique. J'ai pris la peine d'envoyer chercher un livre de renseignements. J'y ai appris que la dette du Mexique s'élève à 300 millions de dollars, tandis que sa population est de 16 millions d'habitants. Ce pendant, d'après des commentaires faits en